fédération des services publics la cgt

OUVERTURE DE **NÉGOCIATIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE** DÉBUT 2016

L'ACTION DES PERSONNELS S'IMPOSE !

Le gouvernement a décidé d'ouvrir des négociations dans la Fonction publique, au mois de février 2016, sur l'évolution de la valeur du point d'indice.

Alors que le point est gelé depuis 2010 par Sarkozy puis Hollande, il était temps que le gouvernement entende les agents publics ! La CGT n'a jamais lâché sur cette exigence !

Entre 2000 et 2015, les fonctionnaires ont perdu 14,10 % de pouvoir d'achat et donc de capacité à consommer et faire face à leurs besoins et ceux de leurs familles !

Depuis le 1er janvier 2000, cela se traduit sur le salaire indiciaire par un manque à gagner mensuel de 232 € pour la catégorie C, 317 € pour la catégorie B et 430 € pour la catégorie A.

Conséquence du gel de la valeur du point : le salaire net moyen des agents de la Fonction publique, incluant tous les éléments de rémunération, dont les primes et les promotions, est en baisse continue depuis 2011 selon l'INSEE.

Rien que pour rattraper l'évolution de l'inflation depuis le 1er janvier 2000, le point d'indice de la Fonction publique devrait s'élever aujourd'hui à 5,28 €.

De plus, depuis le 1er janvier 2011, les fonctionnaires sont amputés de 21 € à 26 € sur leurs rémunérations suite à l'augmentation de la contribution retraite.

L'augmentation de la valeur du point d'indice est un élément incontournable de l'augmentation du pouvoir d'achat et de l'évolution des carrières. Elle est essentielle pour créer un cercle vertueux, favorable à la consommation et à la relance économique du pays.

La Fédération CGT des Services publics a pris la décision de tout mettre en œuvre pour construire une action de grande envergure début 2016 dans la Fonction publique dans l'unité syndicale la plus large possible, afin de peser sur la négociation et de battre en brèche les politiques d'austérité.

Le niveau de l'augmentation du point sera fonction de la mobilisation ! Plus nous serons nombreux dans la rue pour manifester nos exigences légitimes, plus nous gagnerons !

Partout, dans les collectivités territoriales, mettons en débat la construction d'une mobilisation d'ampleur dans la Fonction publique début 2016, par la grève et les manifestations.

Montreuil, le 12 novembre 2015

fédération des services publics la cgt

OUVERTURE DE **NÉGOCIATIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE** DÉBUT 2016

L'ACTION DES PERSONNELS S'IMPOSE !

Le gouvernement a décidé d'ouvrir des négociations dans la Fonction publique, au mois de février 2016, sur l'évolution de la valeur du point d'indice.

Alors que le point est gelé depuis 2010 par Sarkozy puis Hollande, il était temps que le gouvernement entende les agents publics ! La CGT n'a jamais lâché sur cette exigence !

Entre 2000 et 2015, les fonctionnaires ont perdu 14,10 % de pouvoir d'achat et donc de capacité à consommer et faire face à leurs besoins et ceux de leurs familles !

Depuis le 1er janvier 2000, cela se traduit sur le salaire indiciaire par un manque à gagner mensuel de 232 € pour la catégorie C, 317 € pour la catégorie B et 430 € pour la catégorie A.

Conséquence du gel de la valeur du point : le salaire net moyen des agents de la Fonction publique, incluant tous les éléments de rémunération, dont les primes et les promotions, est en baisse continue depuis 2011 selon l'INSEE.

Rien que pour rattraper l'évolution de l'inflation depuis le 1er janvier 2000, le point d'indice de la Fonction publique devrait s'élever aujourd'hui à 5,28 €.

De plus, depuis le 1er janvier 2011, les fonctionnaires sont amputés de 21 € à 26 € sur leurs rémunérations suite à l'augmentation de la contribution retraite.

L'augmentation de la valeur du point d'indice est un élément incontournable de l'augmentation du pouvoir d'achat et de l'évolution des carrières. Elle est essentielle pour créer un cercle vertueux, favorable à la consommation et à la relance économique du pays.

La Fédération CGT des Services publics a pris la décision de tout mettre en œuvre pour construire une action de grande envergure début 2016 dans la Fonction publique dans l'unité syndicale la plus large possible, afin de peser sur la négociation et de battre en brèche les politiques d'austérité.

Le niveau de l'augmentation du point sera fonction de la mobilisation ! Plus nous serons nombreux dans la rue pour manifester nos exigences légitimes, plus nous gagnerons !

Partout, dans les collectivités territoriales, mettons en débat la construction d'une mobilisation d'ampleur dans la Fonction publique début 2016, par la grève et les manifestations.

Montreuil, le 12 novembre 2015

Fédération CGT des Services publics | Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex | www. spterritoriaux.cgt.fr